

DÉMÉNAGEMENT DU SPIP DE VIENNE : UNE DÉSILLUSION SANS BORNE !

Toute l'année 2023 aura vu le service de Vienne envisager avec bonheur un déménagement longtemps attendu. Entre un service vétuste, des bureaux inadaptés à l'évolution croissante du service et de son activité, nous étions tout-es joie et bonne humeur de se dire qu'un nouveau chapitre du SPIP de Vienne allait s'écrire.

Surtout, alors que les frémissements de la circulaire de la Première Ministre commençaient à se faire ressentir, le projet viennois se voyait assurer de ne pas être impacté par cette ineptie technocratique, tant lors des CSA que lors des réunions de service.

Jusqu'à... les fêtes de Noël et la nouvelle année.

Quoi de mieux comme cadeaux de fin d'année, pour féliciter une équipe impliquée dans moult activités groupales et partenariales sans omettre le site pilote LS-CMI, également la plus chargée du département en terme de mesures par CPIP, que de lui proposer, dans le meilleur des cas, des bureaux en flex-office où nous serons 4-5 agents a minima, avec des bulles pour pouvoir s'isoler des autres collègues pour nos appels (spoiler alert : et oui, 5 personnes dans le même lieu empêche de se concentrer ou d'appeler). Tout en sachant que la direction aura droit, elle, à son bureau individuel.

De surcroît, alors qu'au minimum 3 agents devront être présents sur site pour la permanence de service, d'autres agents seront présents pour recevoir le public convoqué. Ce qui impliquera des journées où quasiment toute l'équipe sera là. Certes dans des bureaux d'entretiens - qui seront limités au nombre de 5 alors que l'équipe est actuellement composée de 11 titulaires sans oublier les stagiaires- mais aussi dans les zones collectives pour rédiger et mener des actions.

N'oublions pas que nous ne sommes pas des gestionnaires de flux mais des agents qui accompagnons des personnes souvent en difficultés et qui parfois sommes violentés par des entretiens durs émotionnellement. Et alors que la zone du bureau doit être une zone de confort, nous chercherons, tel une âme en peine, un lieu où s'asseoir.

Le SPIP de Vienne s'indigne de ce choix qui verra toujours les agents de terrain subir les affres de choix opérés par des personnes tellement éloignées de la réalité des travailleur-euses.

Le SPIP de Vienne s'oppose à la dématérialisation de tous les dossiers en même temps que ce déménagement. Il s'agit d'un non-sens absolu et une mise à mal de toute l'équipe que de mener ces chantiers en même temps. d'autant plus quand nous voyons l'état de notre parc informatique qui voit régulièrement des agents ne plus avoir de PC pour travailler du fait de pannes récurrentes.

Le SPIP de Vienne revendique le retour au choix initial avec des bureaux composés de 2 agents, voire 3, pour assurer tant l'équilibre social et psychique de notre équipe impliquée que garantir également un accueil satisfaisant pour les usagers.

Pour le SNEPAP-FSU et la CGT-IP, il n'y a pas d'autre alternative !

Vienne, le 21 décembre 2023